

# Quand de Weiss et Robespierre faisaient un "tour d'horizon"

Autor(en): **Mottaz, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **54 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-42169>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le tracé de toutes les constructions est encore visible au-dessus du sol, comme eussi celui de l'enceinte qui les protégeait. Les murs de l'église existent encore sur une hauteur de près de trois mètres, mais sont ensevelis sous les décombres. Le chœur est, contrairement à l'usage, orienté vers le nord.

C'est vers 1150 que fut fondée la chartreuse, comme premier établissement de ce genre dans notre pays, et c'est lors de l'occupation bernoise du Pays de Vaud, au printemps 1536, qu'elle fut consumée par un incendie.

Les relevés faits par le séminaire bâlois nous seront remis avec un rapport sur les fouilles. D'ores et déjà on a pu constater que les anciens plans que nous en avons, soit celui donné dans les Mémoires de la Société romande d'histoire, soit celui établi par l'inspecteur forestier Pillichody, ne sont pas très exacts ni exempts de fantaisie.

*L'archéologue cantonal :*

L. BOSSET, arch.

---

---

## Quand de Weiss et Robespierre faisaient un « tour d'horizon »

On sait qu'en 1792 et surtout en 1793, les relations étaient mauvaises entre la nouvelle République française et les cantons suisses. Ces derniers reprochaient à leur voisine le massacre du 10 août, l'attaque par la populace de Marseille du régiment suisse d'Ernst, la menace contre Genève, etc. Cependant, malgré les sollicitations des coalisés, ils désiraient garder la neutralité.

D'autre part, la République, après les victoires de Dumouriez et de Custine, fut prise d'enthousiasme pour combattre les monarchies et les réactionnaires. Du reste, le contenu des trésors et des arsenaux de Berne et des autres villes souveraines n'était pas à dédaigner. Un plan d'invasion fut donc préparé en février 1793 par Brissot et Clavière. On devait pénétrer en Suisse par Bâle, Genève et le Jura bernois.

L'ambassadeur de France, Barthélemy, qui aimait la Suisse,

fit son possible pour dissuader la France de se procurer ainsi un ennemi de plus, mais une autre circonstance contribua surtout à faire abandonner ce projet.

\* \* \*

Il y avait alors à Paris, en mission semi-officielle, un admirateur de la Révolution, Rodolphe de Weiss, qui devint deux ans plus tard bailli de Moudon, et en 1798 général avec des pouvoirs illimités pour empêcher une révolution au Pays de Vaud et repousser une attaque éventuelle de la France. Il était connu depuis la publication de ses *Principes philosophiques* en 1785 et, dès 1789, par sa sympathie pour les nouveaux principes. Avidé de popularité, voulant être bien introduit auprès des puissants du jour, il fut successivement en relations avec tous les grands hommes de la Révolution. Il n'en resta pas moins un bon patriote suisse défendant fièrement son pays par la parole et par ses écrits comme il le montra dans cette circonstance.

Après être intervenu par des arguments nombreux et de valeur auprès des hommes puissants du jour, de Weiss publia enfin, en février 1793, son *Coup d'œil sur les relations politiques entre la République française et le Corps helvétique*, qui était d'une franchise et d'une hardiesse remarquables, et qui fit une grande impression.

Au moment où, à Paris, on se croyait déjà maître de l'Europe, de Weiss montra la puissance de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie et la résistance que pouvaient opposer les nombreux autres pays.

« Il ne suffit point, disait-il, de déclarer, d'imprimer, de dire : *nous sommes invincibles, nous battons tout cela* et de demander ensuite : *en doutez-vous?* Eh bien, *oui, j'en doute* ; les trois quarts de l'Europe en doutent ; et dès que ce doute peut exister, ce serait le comble de l'imprudence et de la responsabilité de vouloir, sans nécessité, augmenter vos ennemis.

» Ces Suisses que vous ménagez si peu pèseraient plus fortement dans la balance que vous ne paraissez le croire. Toutes les circonstances sont en leur faveur. Nos retranchements naturels se graduent de collines en coteaux, de montagnes en montagnes, jusqu'à ces cimes glacées qui se perdent dans la nue.

Des torrents, des bois, des roches escarpées, des retraites impénétrables à tout autre qu'à l'habitant ; des ressources infinies pour la défense, des dangers infinis pour l'attaque ; mille et mille défilés où quelques centaines d'hommes arrêteraient des armées... »

De Weiss affirmait ensuite en les grossissant à dessein la puissance militaire de la Suisse et insistait sur la valeur de ses soldats.

« En nombre, disait-il, nous avons au delà de deux cent mille hommes armés ; l'état militaire du canton de Berne seul dépasse les quatre-vingt mille. Ce ne sont sans doute que des milices, mais vos meilleures troupes ne sont pas autre chose. Les nôtres sont en outre mieux armés, mieux habillés, plus soumis à leurs chefs ; leur organisation se perfectionne depuis des siècles et ils sont encore plus persuadés que les vôtres qu'ils se battent pour leurs femmes, leurs enfants, leur foyer et leur liberté.

» Si vous êtes Français, nous sommes Suisses et vous ne pouvez jamais être plus près de nous que nous de vous.

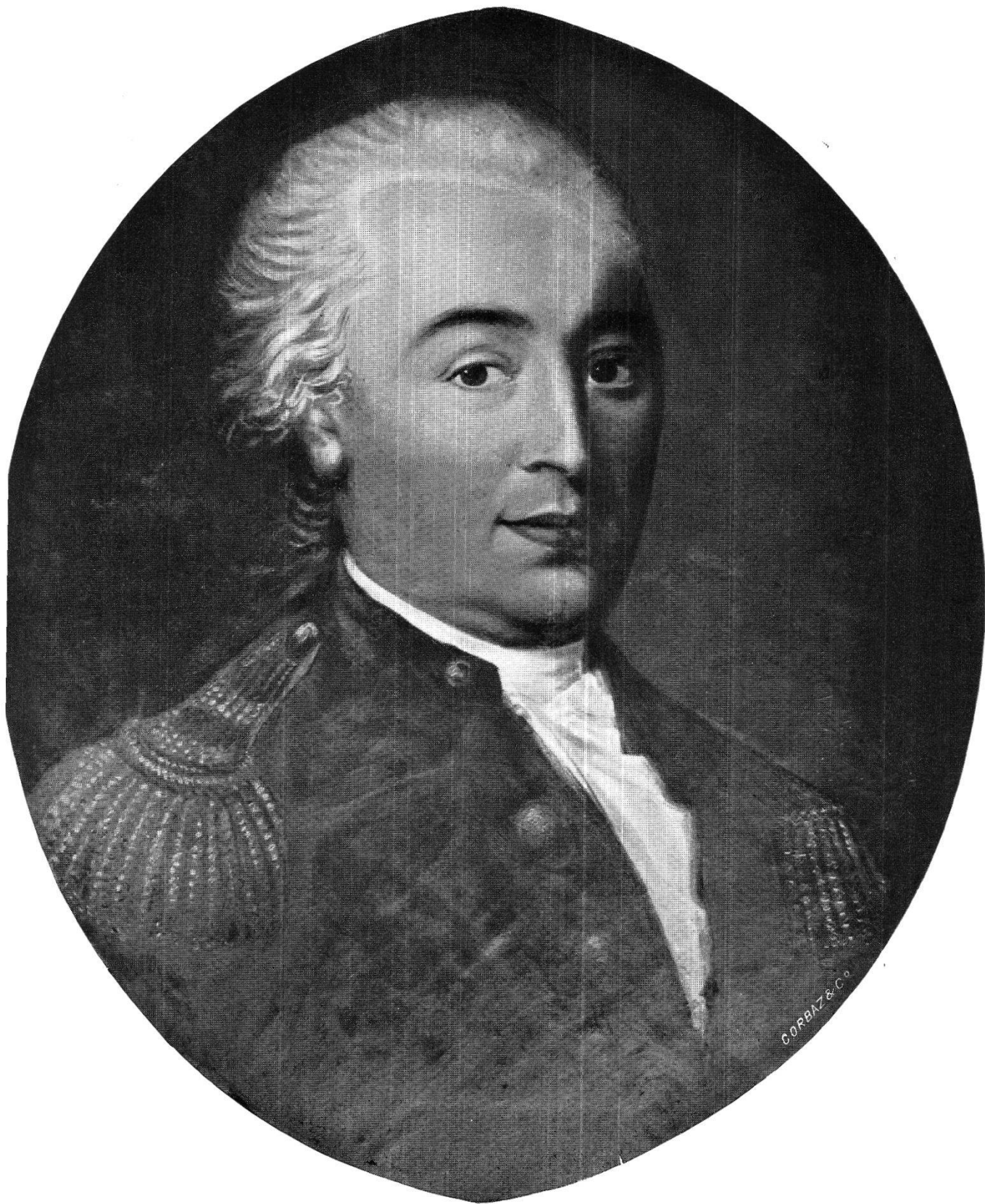
» N'allez point prendre cette franchise militaire et cette fierté républicaine pour des menaces, ajoutait de Weiss. L'unanimité des cantons a décrété la neutralité, elle y sera fidèle. L'unanimité désire sincèrement la paix, mais nous la voulons avec sûreté, repos et dignité. Nous ne nous laisserons ni molester, ni avilir, ni propagandiser.

» Votre intérêt est uni au nôtre, ajoutait-il. Nous garderons mieux vos cinquante lieues de frontières que vous ne les garderiez vous-mêmes ; vous aurez du moins un point sur lequel vous ne pourrez être attaqués. »

De Weiss conseillait aussi aux Français de réfléchir. « Vos plus précieux intérêts exigent le calme, la paix et l'harmonie. Garantissez-vous des séducteurs, des vertiges ; ne précipitez rien, examinez, voyez, réfléchissez. Je vois, j'observe aussi ; c'est du centre de Paris que j'ose vous donner ce conseil. »

\* \* \*

Les arguments courageux et patriotiques renfermés dans cette publication exercèrent de l'influence auprès des hommes responsables. Robespierre, le tout-puissant chef du Comité



FRANÇOIS-RODOLPHE DE WEISS  
(1754-1818)

Dernier bailli de Moudon

Cliché obligeamment prêté par le Musée historiographique.

de Salut public, ordonna lui-même une politique sage et bienveillante à l'égard de la Suisse dans son *rapport* du 27 brumaire de l'an deux *Sur la situation politique de la République* (19 novembre 1793)<sup>1</sup>, présenté à la Convention nationale.

Il y traçait le tableau de la situation politique de l'Europe, exprimait sa haine à l'égard de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre, sa défiance envers toutes les monarchies. Il flétrissait le modérantisme et l'absence de vrai patriotisme des Girondins. Il affirmait que « avant de briser les chaînes de l'univers, les vrais républicains voulaient assurer la liberté de leur pays ; avant de porter la guerre chez les despotes étrangers, ils voulaient la faire au tyran qui les trahissait ».

Il exprimait enfin son opinion au sujet de la Suisse.

« Il est un autre peuple uni à notre cause par des liens puissants, disait-il, un peuple dont la gloire est d'avoir brisé les fers des mêmes tyrans qui nous font la guerre, un peuple dont l'alliance avec nos rois offrait quelque chose de bizarre, mais dont l'union avec la France républicaine est aussi naturelle qu'importante ; un peuple enfin que les Français peuvent estimer : je veux parler des Suisses. La politique de nos ennemis a jusqu'ici épuisé toutes ses ressources pour les armer contre nous. L'imprudence, l'insouciance, la perfidie ont concouru à les seconder. Quelques petites violations de territoire, des chicanes inutiles, des injures gratuites insérées dans les journaux, une intrigue très active... tout a été mis en usage pour les déterminer à grossir la ligue de nos ennemis.

» Au reste, les Suisses ont su éviter les pièges que leur tendaient nos ennemis communs... La sagesse helvétique a résisté aux sollicitations des Français fugitifs [les émigrés], aux caresses de l'Autriche et aux intrigues de toutes les cours... Le Comité de Salut public a résolu non seulement de faire cesser les causes des justes griefs que ce peuple estimable peut avoir, mais de lui prouver... les sentiments de bienveillance et de fraternité dont la nation française est animée envers les autres peuples... »

Après avoir parlé aimablement de notre pays, Robespierre assurait à ses concitoyens qu'ils ne devaient pas craindre une coalition européenne.

---

<sup>1</sup> Rapport adopté par la Convention nationale et publié en une brochure de 32 pages.

« Au reste, disait-il, dût l'Europe entière se déclarer contre nous, vous êtes plus forts que l'Europe. La République française est invincible comme la raison ; elle est immortelle comme la vérité. »

Après avoir ainsi élevé la France au-dessus de l'Europe, Robespierre fit voter par la Convention un décret en sept articles dont trois intéressaient la Suisse et les Etats-Unis. Le deuxième assurait que les traités seraient fidèlement exécutés. Le cinquième annonçait que le Comité de Salut public était chargé « de s'occuper des moyens de resserrer de plus en plus les liens de l'union et de l'amitié entre les deux pays ». Le sixième enfin assurait que la même autorité manifesterait aux cantons « les sentiments d'équité, de bienveillance et d'estime dont la nation française était animée envers eux ».

\* \* \*

La République française eut malheureusement la mémoire très courte pour le maintien de ses promesses et de ses beaux sentiments puisque moins de cinq ans après les affirmations de Robespierre, elle résolut d'intervenir en Suisse et de l'occuper sous le prétexte de lui apporter la liberté tout en la soumettant à un « protectorat » extrêmement intéressé.

EUG. MOTTAZ.

---

---

## F.-C. de La Harpe et Genève

### *Une requête inédite*

Les biographes de La Harpe et les historiens de la campagne genevoise<sup>1</sup> ont tous mentionné le séjour que fit à Genthod, en 1795-1796, l'ancien précepteur d'Alexandre de Russie et le futur révolutionnaire vaudois. Dans son étude sur Louis-

---

<sup>1</sup> A. BOEHTLINCK, *Fr.-C. Laharpe* (Berne 1925 ; 2 vol. in-8), p. 117, 174. EDM. BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises* (Genève 1937 ; gr. in-8), p. 235-236. G. FATIO, *Histoire de Genthod...* (Genève 1943 ; in-8), p. 54.